

LOGEMENT ÉQUITABLE

RELIGION

La discrimination en matière de logement fondée sur les croyances religieuses est illégale

La Loi sur le logement équitable interdit toute discrimination dans la location ou la vente de logements fondée sur la religion réelle ou supposée des personnes, qu'elles soient juives, chrétiennes, musulmanes, sikhes, hindoues ou appartenant à un autre groupe religieux.

Exemples concrets de discrimination religieuse :

- Refuser de louer à des personnes en raison de leur tenue religieuse, comme le hijab ou le turban
- Proférer à plusieurs reprises des insultes antisémites ou peindre une croix gammée sur la porte d'un locataire juif
- Lors du filtrage des locataires, le propriétaire demande des pièces d'identité uniquement aux candidats musulmans



Où cela peut-il se produire ?

- Logements locatifs
- Ventes de maisons
- Prêts hypothécaires
- Aide au logement
- Assurance habitation
- Annonces de logement



www.homecincy.org | 513.721.4663

LOGEMENT ÉQUITABLE : DISCRIMINATION RELIGIEUSE

Cela peut aussi ressembler à...

- Interdire l'utilisation d'une salle communautaire à des fins religieuses tout en autorisant les locataires à l'utiliser pour d'autres rassemblements, tels que des fêtes.
- Autoriser les locataires à installer des décorations de Noël, mais interdire à d'autres locataires d'installer des décorations pour leur fête non chrétienne.
- Dire à des candidats locataires qu'ils n'aimeront pas un quartier parce qu'il n'y a pas de mosquée, de synagogue ou d'église à proximité.



Institutions religieuses

Les institutions religieuses qui fournissent un logement (et ne reçoivent pas de fonds fédéraux) peuvent accorder une préférence à des personnes de la même religion uniquement si :

- Le logement est offert à des fins non commerciales (c'est-à-dire pour loger des responsables religieux ou fournir un hébergement d'urgence non offert au grand public)
- La religion ne pratique pas de discrimination fondée sur d'autres caractéristiques protégées.



Pensez-vous avoir été victime de discrimination ?

Contactez HOME pour obtenir de l'aide ! Nous allons :

- Enregistrer les faits liés à ce qui vous est arrivé
- Enquêter et aider à résoudre la plainte
- Offrir des conseils et une orientation sur les options d'application de la loi



www.homecincy.org | 513.721.4663